

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02004 **PROGRAMMATION D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION PUBLIQUE**
CONNAÎTRE DANS LE DÉTAIL LE CONTENU DU PROGRAMME D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION

PUBLIC :

Maîtrise d'ouvrage, chargés d'opération ou toutes personnes liées au projet.

PRÉ- REQUIS :

Connaissance des marchés publics de construction.

OBJECTIFS :

La formation PROGRAMMATION D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION PUBLIQUE a pour objectif de connaître dans le détail le contenu du programme d'une opération de travaux.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en organisation d'entreprise et Marchés Publics.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 10/06/20 Dernière mise à jour 10/06/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur **PROGRAMMATION D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION PUBLIQUE** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels de la construction recrutés pour leur expérience et leur expertise en programmation d'opérations immobilières. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

Définition du programme

- Rôle du programme.

Les différentes étapes

- Le montage de l'opération.
- Initialisation de l'opération.
- Études d'opportunité et de faisabilité.
- Le préprogramme.
- Les études préalables.
- Les études opérationnelles.

Le Pré programme

- Son planning.
- Contenu.

Les fonctions du Programme

- Les lignes directrices du projet.
- Élément de dialogue avec la maîtrise d'œuvre.
- Un lien d'efficacité avec le jury.
- Les limites des négociations.
- Les critères d'appréciation.
- Une référence en cas de litige.
- Toutes les informations nécessaires à la conception.
- Favoriser la création architecturale.

Le plan du Programme

- Présentation de l'opération.
- Description du site.
- Description fonctionnelle des besoins et organisation des espaces.
- Description des espaces nécessaires aux activités.
- Contraintes et exigences opérationnelles spécifiques.

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.